

LES SEPT SAINTS FONDATEURS

Fête liturgique: le 17 février

Liturgie propre, messe et offices, voir:

Vie.



Vers 1240, à l'époque où sévit la lutte entre Frédéric II et le Siège apostolique, quand des villes d'Italie sont déchirées par les guerres civiles et les luttes partisans, sept marchands florentins, unis par l'amour fraternel et marial, déjà membres d'une association laïque vouée à sainte Marie, et épris de l'idéal évangélique au service des humbles et des malades, décident de se retirer dans la solitude pour s'adonner communautairement à la pénitence et à la contemplation. Pour avoir donc renoncé au commerce, ils laissent leurs domiciles et distribuent leurs biens aux pauvres et aux églises; ils revêtent des habits de simple étoffe brute, caractéristique aux pénitents, et se retirent, d'abord, dans une petite maison en dehors de l'enceinte de la ville, à Caffagio, où ils offrent un remarquable témoignage de charité, continuant leur idéal de service du prochain et des indigents en tous genres.

Puis, vers l'an 1245, plus radicalement désireux de vie contemplative, et craignant que les chefs du parti gibelin ne les obligent à reprendre la vie domestique, sur le conseil de Mgr Ardingo, évêque du lieu, ils atteignent à la solitude du Mont Sénario, non loin de Florence. Ils s'y construisent une petite habitation et y érigent un oratoire à l'honneur de Sainte-Marie. Le dominicain saint Pierre de Vérone, se trouvant alors à Florence, approuva la forme de vie qu'ils embrassaient.

Ils mènent une vie austère et pénitente, à caractères érémitique et cénobitique. Ils tirent leur nourriture du travail manuel, ils psalmodient en commun et prient en reclus. Dans le silence et la contemplation, ils prêtent une oreille attentive à la parole de Dieu et ne refusent pas la fréquentation de ceux qui, dans leurs doutes et leurs angoisses, montent jusqu'à eux pour demander l'appui de leur conseil et de leur charité. Leur pauvreté fut radicale, comme en témoigne l'Acte de pauvreté dont fait mention la Bulle "Deo grata" d'Alexandre IV. Par ce document, en effet, frère Bonfils, Prieur majeur de l'église de Sainte-Marie du mont Sénario et les frères du même couvent, promettent solennellement de ne jamais accepter quelque propriété. Entre temps, certains sont ordonnés prêtres. Leur réputation de sainteté se répand et beaucoup demandent à les rejoindre. Ainsi, peu à peu, tout en conservant le nom de Serviteurs de sainte Marie, ils choisirent la vie apostolique, selon la règle de Saint Augustin, à laquelle ils ajoutent des statuts réguliers.

Le second rédacteur de la "[Legenda](#)", relate que nos "Pères" ont revêtu l'habit en signe de l'humilité de la Mère de Jésus et de la souffrance qu'elle endura durant la Passion de son Fils. Dans les documents les plus anciens de l'Ordre, les "Sept" sont appelés, à juste titre, "ancêtres" et "Pères", pour avoir fondé l'Ordre des Serviteurs de sainte Marie,

lequel se répandit aussitôt en Toscane et dans les autres régions du centre de l'Italie, y diffusant la lumière de l'Évangile et le culte à la Vierge.

L'évêque Ardingo, en vertu de son pouvoir ordinaire approuva ces premiers statuts réguliers. Innocent IV leur accorda en premier la protection du Siège apostolique, et approuva le régime de pauvreté et de pénitence que les frères avaient adopté. Alexandre IV confirma les actes de son prédécesseur en 1256 par la lettre "Deo grata", laquelle mentionne l'"acte de pauvreté" de 1251. Enfin, quand, grâce surtout aux efforts de saint Philippe de Florence, eurent été levés les obstacles qui s'opposaient à la vie et au développement de notre Ordre après le deuxième Concile de Lyon, le bienheureux Benoît XI, en 1304, approuva définitivement l'Ordre des Serviteurs de sainte Marie par la Bulle "Dum levamus", dans laquelle on lit ces mots très clairs sur l'esprit primitif de l'Ordre: «Mus par l'amour et l'attachement sans réserve que vous avez à l'égard de sainte Marie, la Vierge glorieuse, vous avez pris d'elle votre nom en vous appelant humblement Serviteurs de cette Vierge».

Comme un même lien de vraie fraternité avait uni ces sept hommes durant leur vie, ainsi la postérité les embrassa dans une seule et même vénération. Léon XIII, en 1888, les canonisa collectivement sous les noms de Bonfils, Bienvenu, Manet, Amédée, Hugues, Sosthène, Alexis. Leurs corps sont ensevelis au Mont Sénario, dans le même sépulcre, afin qu'une même châsse conserve, une fois morts, ceux que la vie fraternelle avait unis.

Oraison.

Dieu de miséricorde, dans ta sagesse et par l'intervention de Sainte Marie, tu as voulu que nos Sept Saints Fondateurs se réunissent en fraternité et que naisse ainsi la famille des Servites; accorde-nous de vénérer avec ferveur la Mère de ton Fils pour te servir en nos frères. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen.

Suggestion de lecture spirituelle:

"Les saints Pères se vouèrent joyeusement au service de Dieu et de la Bienheureuse Vierge Marie "